

## COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

### SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 CONVOCATION DU 9 FÉVRIER 2024

Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

#### PRÉSENTS :

M. CHOCRAUX, Mme THELLIER-CUVELIER, M CHACORNAC, M. BAERT, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme DELTOUR (arrivée à 18h41 – pendant la présentation d'Explicité), M. HENRIQUET

#### PROCURATIONS :

M. DESPREZ à M. CHOCRAUX  
Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : M. HENRIQUET

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>DÉLIBÉRATION<br/>N°13/2024</b> | <b>[FINANCES] Autorisation de solliciter le FIPD dans le cadre de l'installation du système de vidéosurveillance.</b> |
|-----------------------------------|---|

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'instauration par l'article 5 de la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ;  
Considérant l'appel à projet 2024 concernant les projets susceptibles d'émerger au programme sécurisation « S » du FIPD, notamment la vidéo-protection ;  
Considérant que la Commune d'Ennevelin a un projet de développement d'un système de vidéoprotection qui permettra de mailler et de protéger l'ensemble de son territoire ;

**Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (19 voix pour) :**

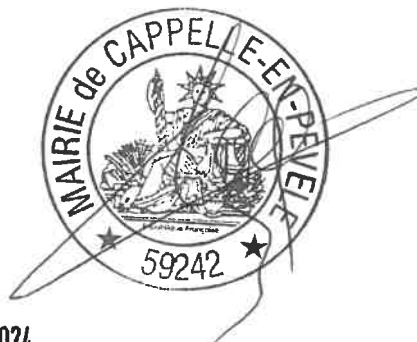
- De valider le projet de déploiement d'un système de vidéoprotection sur son territoire, projet comptant 12 caméras permettant de couvrir les entrées de la commune ainsi que le centre-bourg
- D'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du FIPD
- D'adopter le plan prévisionnel de financement est le suivant :

| <b>Dépenses en HT</b>                   |                  |
|---|------------------|
| Salle d'exploitation et stockage        | 8 777 €          |
| Travaux d'investissements vidéo caméras | 98 934 €         |
| CREUL                                   | 3000 €           |
| IRU (fibre - Axione)                    | 16 200 €         |
| <b>Total des dépenses HT</b>            | <b>127 911 €</b> |
| <b>Demande de subventions</b>           |                  |
| 20% sur 98 934 €                        | 19 786,8 €       |
| 50% sur 8 777 €                         | 4 388,5 €        |

- D'autoriser le Maire à signer tout document afférant au dossier.

Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 16 FEV. 2024  
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 16 FEV. 2024